

Mémoires de Messire Clemençon

Autor(en): **Daucourt, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **4 (1901)**

Heft 205

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE
Messire CLEMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT
curé de Miécourt.

La dernière heure arrivée, le digne Prince-Évêque rendit son âme à son Créateur avec un visage doux et serein, à 8 heures du matin, premier dimanche de Carême qui était le 9 mars 1794, âgé de 68 ans, ayant régné onze ans. Son corps fut inhumé le surlendemain, le mardi, de grand matin. On se disait après ce beau spectacle, l'un à l'autre : *Eretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*, que la mort des justes est précieuse aux yeux du Seigneur.

La vengeance divine suivit de près cette belle mort, en frappant le malheureux Gobel, suffragant de l'Évêché de Bâle, le premier moteur de l'entière destruction de la Principauté de nos évêques.

Il est à propos de faire connaître au lecteur la fin tragique de Gobel, après avoir trahi son prince. Après avoir été reçu en triomphe par ses commettants à l'Assemblée nationale à Paris, Gobel reçut l'évêché schismatique de Paris. Puis après avoir trahi son Dieu, renoncé à son caractère de prêtre et d'évêque, après avoir abandonné la religion, Gobel finit honteusement sa carrière sur un échafaud à Paris. L'évêque intrus, âgé de 67 ans, fut guillotiné le 13 avril

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 7

FLEUR DE FALAISE

PAR
MAXIME AUDOIN

— C'est juré ? insista-t-elle.

— C'est juré.

Le soir même, Mme Dupont remettait à Pierre le billet suivant :

« Mon oncle veut avoir à tout prix, — vous lisez bien, Pierre ? — à tout prix, une fleur pourprée qui pousse sur le *Rocher Carré*. »

La malicieuse fille avait signé, non sans intention sans doute :

Fleur de Falaise.

1794, trois semaines après la mort de son Souverain qu'il avait trahi.

Rengguer, son indigne neveu, ne put cacher plus longtemps ses infamies. Leur énormité était arrivée à son comble. Dieu est juste, il fallait qu'il fût puni. Ne trouvant plus de sécurité parmi ses premières créatures qu'il avait séduites pour gagner le crédit du peuple qu'il trompait, accoutumé aux fraudes et aux friponneries, il fut enfin convaincu d'en avoir commis au comité de surveillance dont il était un des membres. Il arriva qu'il ne put plus se disculper. C'était trop tard. Il fut reconnu pour un fripon et par ordre du Département accusé d'un crime de lèse-nation.

Le misérable sut toutefois corrompre son gardien et s'évada de sa prison après avoir rompu ses fers. Ayant la clef des champs, il gagna d'abord la frontière et se réfugia sur le territoire le plus voisin de la nouvelle France, la Prévôté de Moutier-Grandval.

Son séjour dans ce pays ne fut pas long. Il fut arrêté à Court parce qu'il était soupçonné de travailler à bouleverser la constitution de la dite Prévôté. Conduit dans les prisons de Moutier, on l'interrogea, on fit son procès. La sentence fut qu'il serait déporté dans les 24 heures, du côté de la Suisse, dans le canton de Soleure. L'oiseau de proie prit une autre direction, parce que ses conducteurs, chargés de cette expédition, avaient été gagnés par les parents de Rengguer. Il se cacha pendant quelque temps dans une métairie du côté de Bienne où les mauvais sujets de la Prévôté allaient le trouver pour comploter avec lui une nouvelle révolution dans la Prévôté. Cependant on découvrit bien vite les machinations de Rengguer et de ses partisans. Messieurs les préposés prirent d'abord des mesures prudentes pour arrêter ces

P. S. P. — « Je ne vous dirai pas comme Chimène : Sors vainqueur d'un combat. Je vous défends, monsieur, vous entendez, je vous défends de vous risquer vous-même : l'entreprise est dangereuse ; vous trouverez certainement quelqu'un pour la tenter à prix d'argent. »

— Ah ! rugit Pierre en secouant sa rude crinière comme un lion, à nous deux, monsieur Chardonnet !

Le lendemain, à midi, M. Chardonnet et sa pupille se disposaient à se mettre à table pour déjeuner, lorsqu'ils entendirent au dehors un bruit de voix.

Geneviève s'était montrée nerveuse toute la matinée : elle connaissait le caractère aventureux de Pierre, et, en dépit de sa défense formelle, elle appréhendait qu'il ne se hasardât lui-même à conquérir la précieuse fleur. Le

coeur serré, obéissant à on ne sait quel pressentiment, elle se précipita à la fenêtre, et, de là, que vit-elle, mon Dieu ? — Lui ! son fiancé ! Pierre ! entendu sur une civière à goëmons que portaient quatre pêcheurs.

D'un bond, elle fut sur le sentier ; elle arrêta le lugubre cortège.

C'était bien lui, le doux ami ! — si pâle ! — sans connaissance, le front sabré d'une large coupure ; il serrait encore, dans ses poings crispés, la plante homicide.

M. Chardonnet arrivait effaré, sa serviette à la main.

— Oh ! dit Geneviève avec égarement, vous me l'avez tué !

Le pauvre homme, il faut lui rendre cette justice, n'eut pas un regard pour le superbe échantillon de *lavatera*, objet de son ardente convoitise ; il désigna spontanément aux pêcheurs l'entrée de sa maison, et, d'une voix qui tremblait :